Création et utilisation de sites de démonstration de compostage

Syndicat Mixte pour le Traitement des Dechets Menagers et As

Auteur :

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
64010 Pau
Voir le site internet
Sabrina Bacchin
s.bacchin@smtd.info

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, le SMTD mène une action poussée en faveur du compostage et propose des outils appropriés pour répondre aux attentes et aux questions des usagers de composteurs. Aussi, afin d'exposer un message clair et de montrer que la pratique du compostage est accessible, à condition de respecter quelques gestes, le SMTD propose des aires de démonstration de compostage sur les différents territoires des collectivités adhérentes (au nombre de 9). En parallèle, le SMTD les encourage à rendre les formations obligatoires avant la remise de composteurs.

Les sites de démonstration sont installés dans des lieux de vie comme une maison de retraite, un jardin partagé...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs qualitatifs :

- disposer d'outils de formation à destination des habitants et des personnes relais
- former à l'utilisation quotidienne d'un composteur, d'un compost en tas ou d'un lombricomposteur
- répondre aux interrogations des habitants et lever leurs freins liés au odeurs et à la pratique
- sensibiliser et former à la gestion raisonnée des déchets des jardins des particuliers

Objectifs quantitatifs :

- avoir 5 sites de démonstration dispersés sur tout le territoire
- faire qu'un maximum de public cible utilise les sites de démonstration
- détourner de la collecte et de l'incinération une partie de la quantité de déchets fermentescibles de la structure d'accueil du site de démonstration.

Résultats quantitatifs

- 5 sites implantés : 2 sur une communauté d'agglomération dont un destiné au compostage partagé, et les 3 autres sont situés sur 3 collectivités différentes
- 60 formations organisées depuis l'installation (mai 2011 - juillet 2014) et 705 personnes formées

Résultats qualitatifs

- implication et motivation du personnel des structures accueillantes et ouverture vers d'autres thématiques relatives à la réduction des déchets
- excellents retours des personnes formées qui prennent le temps par la suite de visiter les sites
- création de lien social entre le personnel et les usagers des structures accueillantes et les personnes formées

MISE EN OEUVRE

Planning

2010 :

- recherche de sites et de partenaires potentiels en étroite collaboration avec les techniciens des collectivités adhérentes

2011 :

- Janvier : réunion avec des partenaires pour l'installation d'un site
- Mars : implantation du premier site de démonstration de compostage dans les jardins d'une maison de retraite qui ont une thématique sur les cinq sens. Le projet étant suivi par une association d'éducation à l'environnement, il leur a été confié l'accompagnement technique de la structure en vue de l'autonomie du personnel sur l'entretien de l'aire de compostage.
- Septembre : installation du premier site de compostage en pied d'immeubles qui sert de site de démonstration pour former les futurs référents et pour présenter le projet à divers partenaires potentiels

2012 :

- Mars : implantation du troisième site de démonstration sur des jardins familiaux qui sont gérés par un Centre Social, et où est présente une animatrice à plein temps
- Août : réception et mise en place de supports visuels rappelant les différentes techniques de compostage, les consignes de tri, les astuces pour une gestion raisonnée des déchets verts
- Septembre : à l'occasion d'un événement dédié au compostage, les deux sites de démonstration ont été inaugurés en présence d'élus locaux et des partenaires

2013 :

- Avril : Installation du quatrième site de compostage situé sur les jardins d'une structure qui proposent des produits respectueux de l'environnement aux particuliers
- Août : installation du cinquième site de démonstration de compostage situé sur les espaces verts d'une des collectivités adhérentes au SMTD qui accueille du public

Moyens humains

- un responsable du PLP
- un animateur du PLP (prospection de nouveaux sites, mise en place et coordination de chaque projet avec les acteurs, mise en place du matériel, suivi)

Moyens financiers

Depuis 2011, les dépenses s'élèvent à 30 000 € comprenant :

- la part du salaire du maître composteur proratisé au temps passé à cette action
- la conception et la fabrication du mobilier informatif pour les 5 aires de compostage
- le matériel proposé sur les sites hors composteurs et lombricomposteurs
- le versement de subventions aux associations qui accompagnent techniquement les structures
-

Moyens techniques

Outils liés au compostage et au jardinage :

- composteurs de 320 litres et 800 litres

- bioseaux
- lombricomposteurs
- matériels de jardinage (pelles, fourches...)
- stockage de structurant

Outils liés à la communication sur le site :

- mobilier informatif, qui correspond à une déclinaison du livret compostage
- adhésifs
- affiches spécifiques pour rappeler les consignes de tri à destination du personnel des structures accueillantes

Partenaires mobilisés

- les techniciens et les éco-ambassadeurs des collectivités adhérentes (Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, Communauté de Communes de Miey de Béarn, SICTOM du Haut Béarn, Communauté de Communes du Pays de Nay)
- le personnel des structures accueillantes (cuisiniers, agents d'entretien, jardiniers, direction)
- les associations de jardinage et d'éducation à l'environnement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible à condition d'avoir l'adhésion de tous les partenaires locaux.

Difficultés rencontrées

Le mobilier informatif est essentiel pour le rappel du contexte et sert aussi à l'image et à la notoriété de la structure accueillante et de ses partenaires opérationnels. Le choix s'est porté sur un support peu encombrant et facilement déplaçable afin de faciliter l'entretien des espaces verts de l'aire de démonstration.

Recommandations éventuelles

Après avoir choisi un site adapté, il est primordial :

- d'impliquer le personnel de la structure accueillante, dès le début du projet, afin qu'il fasse preuve de motivation à l'entretien courant du site et des composteurs ; le but étant qu'il soit autonome le plus tôt possible. Cela passe par des réunions de travail et des formations.
- d'avoir une ou deux personnes référentes au sein de la structure d'accueil.
- de s'assurer d'un approvisionnement régulier en structurant.
- de réaliser un suivi terrain régulier en espaçant les visites afin de rendre le personnel autonome.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | MENAGE | ASSOCIATIONS | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions